



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 23 mars 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### **Près de 300 millions d'euros supplémentaires pour le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires financés par le Gouvernement et les Régions**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, **Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie et **Renaud Muselier**, président de Régions de France, se félicitent du succès du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires et annoncent ce jour une nouvelle étape du partenariat entre l'Etat et les régions pour la relance industrielle.

**Doté dès juillet dernier par l'Etat de 400 millions d'euros dans le cadre de France Relance, et complétés par des financements de certaines régions, ce fonds finance des projets de développement ou de relocalisation industrielle (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, centres de formation etc.) les plus structurants pour les territoires.** Les projets sont retenus en fonction de leurs impacts économiques, sociaux et écologiques pour les territoires. Chaque décision est prise au plus près du terrain, par le préfet de région et le président du conseil régional

Prévu initialement pour courir jusque fin 2022, le dispositif a connu un vif succès et un déploiement rapide de ses crédits. En effet, depuis son lancement en septembre 2020 dans le cadre de France Relance, **ce fonds a déjà accompagné 531 projets industriels (dont 90% des projets sont portés par des PME et des ETI) avec 270 millions d'euros de subventions mobilisées.** Ce sont ainsi **2,5 milliards d'euros d'investissements industriels** qui sont accélérés dans les territoires, avec à la clé près de **14 000 emplois industriels directs à créer et 50 000 emplois industriels directs confortés.** 70% des projets soutenus sont situés dans des territoires fragiles ou prioritaires (territoires ruraux, villes moyennes ou quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Afin de poursuivre et d'amplifier la dynamique, **le Gouvernement et les régions annoncent ce jour que le Fonds d'accélération des investissements industriels dans**

**les territoires bénéficiera de près de 300 millions d'euros supplémentaires, cofinancés par l'Etat et les Régions.**

L'Etat mobilisera 157 millions d'euros, dont 141,5 millions de crédits régionalisés à destination des 12 régions qui cofinancent le dispositif<sup>1</sup> et 15,5 millions d'euros pour la Corse, les Outre-Mer, les projets collectifs ou encore les territoires confrontés à des chocs industriels. Ces 12 régions se sont engagées à mobiliser également 141,5 millions d'euros, à parité des montants apportés par l'Etat.

**Ces crédits supplémentaires devraient permettre de bénéficier à plus de 500 nouveaux projets industriels dans les territoires.** Ces projets pourraient créer près de 15 000 emplois nouveaux, sachant que chaque emploi industriel génère en moyenne 3 emplois induits.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du partenariat Etat-régions signé par le Premier ministre et le Président de Régions de France le 28 septembre 2020 et des travaux du Conseil économique Etat-régions co-présidé par Bruno Le Maire et Renaud Muselier.

**Contacts presse :**

**Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :**

Service de Presse de Bruno Le Maire  
Tél: 01 53 18 41 13  
[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher  
Tél : 01 53 18 44 38  
[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales :**

Service de Presse de Jacqueline Gourault  
Tél : 01 44 49 89 06  
[communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Régions de France :**

Tél : 06 28 47 53 55  
[vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)

---

<sup>1</sup> Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur.